



DIRECTION DES TRANSPORTS
TERRESTRES

93 angle de av. Pomare V et rue Marq
Blond de St Hilaire – Fariipiti
BP 4586 – 98713 Papeete
Tél : 40.50.2060 – Fax : 40.43.60.21
dtt@transport.gov.pf
www.transports-terrestres.pf

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE
RÉCEPTION PAR TYPE « CE » OU NATIONAL
(France) D'UN MODÈLE DE VÉHICULE :**
CATEGORIE:

- M.....
 N.....
 L.....
 O.....

(Merci de préciser en cochant la case et à compléter)

Cadre réservé à l'Administration

Date de dépôt :

N° d'enregistrement :

1 - Demande présentée par :

Le concessionnaire ou l'importateur :

N° RC : TEL :

Email :

B.P : Code Postal :

Adresse géographique :

Représenté par : (Nom et prénom, qualité au sein de la société).....

**Nom et Prénom, qualité du
responsable du dossier de
demande de réception**

2 - Caractéristiques générales

Marque :

Type : _____ Variante(s) : _____ Version(s) : _____

3 - Pièces à joindre à la présente :

A) Pour un type de véhicule ayant fait l'objet d'une réception par type communautaire (CE) :

- o soit le certificat de conformité européen délivré par le constructeur ou par son représentant en France ou par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement et l'Aménagement et du Logement),
- o soit le procès verbal de réception CE par type délivré par le constructeur ou par son représentant en France ou par la DREAL.

B) Pour un type de véhicule ayant fait l'objet d'une réception nationale par type (française) :

- o soit le procès verbal de réception par type délivré par le constructeur ou par son représentant en France ou par la DREAL,
- o soit la fiche de réception.

C) Pour un véhicule de lutte contre l'incendie :

- les pièces justificatives prévues au A) ou au B) ci-dessus selon les cas,
- et les pièces supplémentaires prévues par la norme NF EN 1846-2 (rendue applicable par arrêté n° IIC 40 du 7 février 2007) :
 - o la notice d'instructions conforme à la norme NF EN 1846-2,
 - o la preuve de l'inspection préliminaire à la livraison par le fabricant du châssis.

Je soussigné(e) agissant en qualité de *représentant du constructeur ou d'importateur* (1) de la marque....., certifie que les caractéristiques des documents joints à la présente correspondent aux renseignements donnés par le constructeur ou par son représentant.

Signature du demandeur:

Date : A.....,

le.....

(Pour les sociétés, nom, qualité du signataire et cachet)

L'accusé de réception du dossier remis lors du dépôt ne vaut pas acceptation

Cadre réservé à l'administration : **Après vérification des conditions pour la constitution du dossier et des pièces à fournir, il en résulte que votre demande :**

est recevable Date de convocation du véhicule pour la RTI :Heure :

n'est pas recevable au motif suivant :

Nom, prénom, cachet et visa de l'agent instructeur